

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

RAPPORT 2016

**Mission Développement durable et
Biodiversité**

12/06/2016

PREAMBULE

Au printemps 2014, la cellule Biodiversité de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'est engagée dans un protocole de comptage d'oiseaux nicheurs pour approfondir les connaissances de l'avifaune locale car les données existantes étaient très fragmentaires. D'autre part, l'agenda 21 mis en place par la CACP a prévu d'inclure des indicateurs de biodiversité, et le suivi des populations d'oiseaux peut y contribuer. Dans ce but, ces inventaires ont été reconduits en 2015 et en 2016.

I. LE PROTOCOLE STOC

Le protocole STOC est l'un des programmes de sciences participatives du réseau Vigie-Nature coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle. Il s'adresse à des ornithologues amateurs expérimentés et vise à évaluer la dynamique des populations nicheuses d'oiseaux communs (abondance, variations spatiales et temporelles) sur le long terme.

A. PRESENTATION

Les sites d'étude sont des carrés de 2 km de côté. Au sein de chaque carré, l'observateur identifie 10 points d'écoute de façon homogène et représentative de la variété des habitats. Ceci permet d'avoir une série de points d'écoute regroupant des milieux variés et donc susceptibles de contenir une avifaune la plus diversifiée possible.

Pour chaque point d'écoute, l'observateur identifie et dénombre les oiseaux par leur chant ou par reconnaissance visuelle. Dans le respect du protocole, chaque écoute ne doit pas excéder 5 minutes.

Les relevés sont effectués en deux passages successifs au printemps, avec un intervalle de 4 à 6 semaines. Ils sont réitérés chaque année aux mêmes points et sur les mêmes périodes. Les données sont ensuite saisies sur le site www.faune-iledefrance.org.

B. OBJECTIFS

Les informations collectées et compilées permettent d'observer des tendances régionales mais aussi nationales et européennes. Le STOC-EPS peut ainsi être utilisé pour l'étude de phénomènes globaux tels que les effets du changement climatique ou de l'urbanisation.

II. UNE APPLICATION SPECIFIQUE A CERGY-PONTOISE

A. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Engagée dans le développement durable et la protection de la biodiversité, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise doit faire face à des enjeux environnementaux importants, tels que la fragmentation des espaces naturels et la disparition de certains habitats.

B. LE QUADRILLAGE

Les carrés d'étude sont attribués de façon aléatoire aux volontaires dans un rayon de 10 km autour du lieu de leur choix. Ce mode de désignation ne permettait pas d'assurer le suivi de carrés situés de façon certaine à l'intérieur du périmètre de l'agglomération.

Après négociations, la zone d'observation attribuée à la CACP s'établit sur quatre carrés contigus au centre du territoire couvrant ainsi 16 km² pour 40 points d'écoute. Il permet de prospecter différents types de milieux, représentatifs de la diversité du territoire.



Carte représentant les 4 carrés STOC-EPS suivis par la CACP

III. LES PARTENARIATS

A. LA FERME D'ECANCOURT

Un animateur de la Ferme d'Ecancourt a participé aux relevés d'un carré.

B. LA BASE DE LOISIRS

L'île de loisirs de Cergy-Pontoise a mis à disposition un animateur Nature et des vélos électriques pour les relevés du carré centré sur l'étang.

C. LES BENEVOLES

Trois bénévoles collaborent avec la cellule :

- Éric et François, deux passionnés d'ornithologie, membres du CORIF
- Lucile, qui travaille au Muséum National d'Histoire Naturelle

D. LE CORIF (CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE)

Le CORIF assure la liaison avec le Muséum.

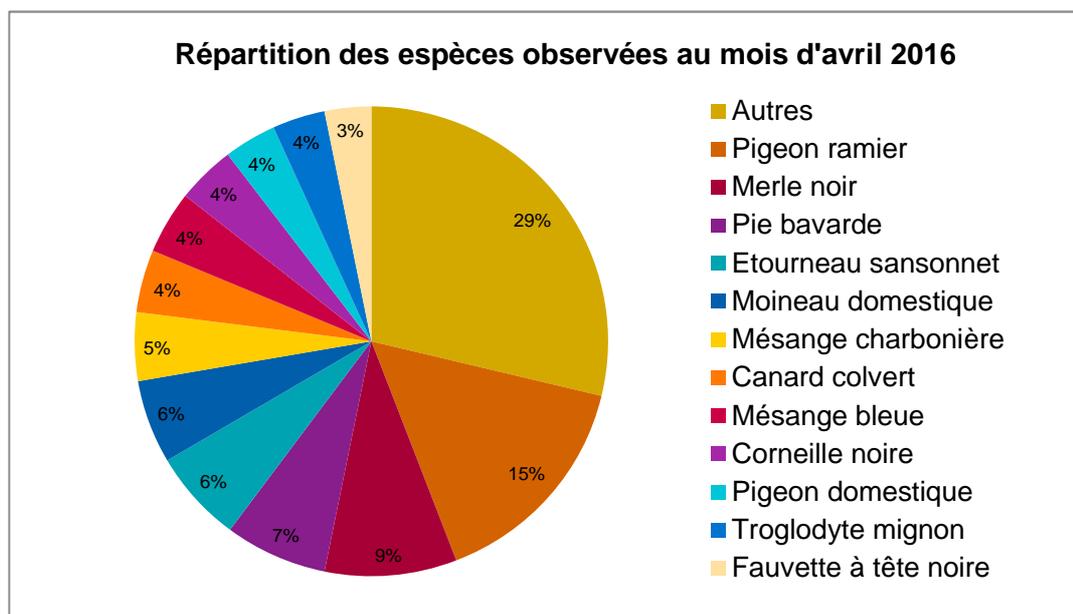
IV. LES RESULTATS

Les données ne constituent pas un inventaire exhaustif de l'avifaune car les observations ne durent que 5 mn sur quelques points d'écoute. Des espèces nicheuses non répertoriées par le protocole sont toutefois bien présentes sur le territoire : le pic noir et la chouette chevêche par exemple.

Le protocole est cependant éprouvé depuis de nombreuses années et il a permis au niveau national des analyses pertinentes sur la diversité et la dynamique des populations.

La liste des espèces observées dans le cadre du protocole est en annexe de ce document.

A. LE MOIS D'AVRIL



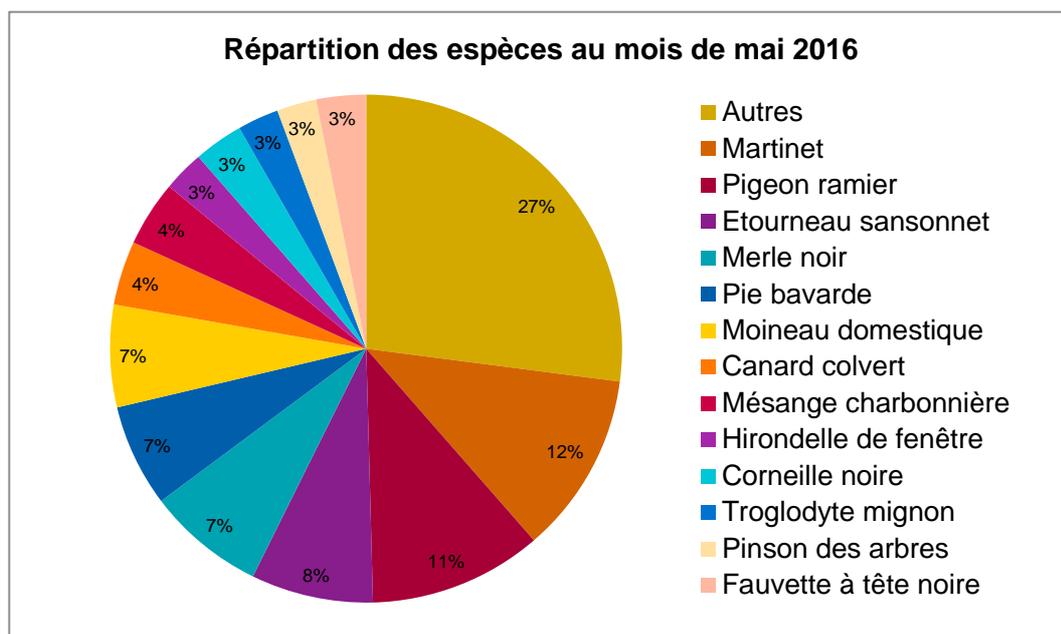
Autres : accenteur mouchet, alouette des champs, bergeronnette grise, bergeronnette des ruisseaux, bernache du Canada, chardonneret, cygne tuberculé, faucon crécerelle, fauvette grisette, foulque macroule, fuligule morillon, gallinule poule d'eau, geai des chênes, grèbe huppé, grimpereau des jardins, grive draine, grive musicienne, héron cendré, hirondelle rustique, linotte mélodieuse, martin-pêcheur, mésange à longue queue, mouette rieuse, perruche à collier, pic épeiche, pic vert, pinson des arbres, pouillot fitis, pouillot véloce, roitelet huppé, rossignol philomène, rougegorge familier, rougequeue noir, serin cini, sittelle torchepot, tarier pâtre, tourterelle turque, verdier d'Europe.

Indicateurs issus de nos relevés :

- Nombre total d'espèces observées en avril : **50**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés d'avril : **16**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois d'avril : **20**
- Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **2**, le pouillot fitis et la linotte mélodieuse
- Nombre de points d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **6**

*Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)

B. LE MOIS DE MAI



Autres : accenteur mouchet, alouette des champs, bergeronnette des ruisseaux, bernache du Canada, canard domestique, chardonneret, grand cormoran, cygne tuberculé, épervier, faucon crécerelle, fauvette grisette, fauvette des jardins, foulque macroule, gallinule poule d'eau, geai des chênes, grèbe huppé, grimpereau des jardins, grive draine, grive musicienne, héron cendré, linotte mélodieuse, martin-pêcheur, mésange bleue, mésange huppée, mouette rieuse, perruche à collier, pic épeiche, pic épeichette, pic vert, pigeon domestique, pouillot véloce, roitelet huppé, roitelet triple bandeau, rougegorge familier, rougequeue noir, rousserolle effarvate, tarier pâtre, tourterelle turque, verdier d'Europe.

Indicateurs issus de nos relevés :

- Nombre total d'espèces observées en mai : **52**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **24**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **24**
- Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **1**, la linotte mélodieuse
- Nombre de point d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **4**

**Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)*

Indicateurs de la campagne

Rappel des indicateurs de la campagne 2015

Nombre total d'espèces observées : **60**

Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **19**

Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **29**

Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : linotte mélodieuse, vanneau huppé et sterne pierregarin : **3**

Nombre de point d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **3**

Indicateurs de la campagne 2016

Nombre total d'espèces observées : **59**

Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **24**

Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **24**

Nombre total d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **2**, la linotte mélodieuse et le pouillot fitis

Nombre total de points d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **8**

**Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)*

Le vanneau huppé et la sterne n'ont pas été revues lors des relevés en 2016, mais le pouillot fitis a été contacté. La linotte mélodieuse a été observée en 2016 sur un plus grand nombre de sites.

V. CONCLUSIONS

Il est intéressant de comparer les résultats de l'agglomération de Cergy-Pontoise avec les résultats à l'échelle régionale. D'autre part, ces données prennent tout leur sens avec la reconduite annuelle des inventaires et permettent d'en apprécier les évolutions.

A. LE CONTEXTE REGIONAL

La « Liste Rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France » est une référence scientifique reconnue, idéale pour comparer nos résultats avec les tendances régionales. Ce document a été rédigé par Natureparif en collaboration avec le MNHN et l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel).

En Ile-de-France, sur les 168 espèces d'oiseaux nicheurs recensées, 39 sont menacées, soit un quart du nombre total d'espèces dans la région.

Cette proportion n'est pas différente à l'échelle nationale. C'est au niveau du nombre d'espèces disparues que la différence est sensible. Depuis 1950, 10 espèces sur 151 ont disparu en Ile-de-France (6,6 %), alors que seulement 5 espèces sur 277 ont disparu à l'échelle nationale (1,8 %).

Les grandes tendances de la dynamique des populations de l'avifaune en Ile-de-France se traduisent par :

- Une dynamique négative des espèces spécialistes des milieux agricoles (50% du territoire),
- Une bonne diversité globale des espèces inféodées aux milieux forestiers (25 % du territoire),
- Une dynamique positive pour les espèces spécialistes des milieux bâtis, dû à la densification des zones urbaines (23 % du territoire),
- Une dynamique négative des espèces spécialistes des zones humides et aquatiques (2% du territoire),
- Une dynamique positive des espèces ubiquistes (sans habitat favori), et des espèces opportunistes possédant une grande capacité d'adaptation à un nouveau milieu.

Les pratiques agricoles sont largement responsables de la situation des espèces inféodées à ce milieu. Le changement du paysage agricole (suppression des haies par exemple), la monoculture (qui diminue la variété du milieu) et le recours intensif aux pesticides ont considérablement affecté l'avifaune. La forte régression des surfaces de prairies humides est aussi imputable aux modes de gestion des espaces agricoles. L'urbanisation, par la destruction et la fragmentation des milieux, impacte également les populations d'oiseaux.

B. LES TENDANCES CONSTATEES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

L'une des caractéristiques communes à l'ensemble des points d'écoute est un bruit de fond permanent essentiellement lié à la circulation routière et aérienne, ainsi qu'aux autres activités humaines (industrielles, de loisirs, commerciales) qui occasionnent un fort dérangement des oiseaux.

Observations d'espèces d'intérêt en 2016

Des espèces nicheuses «quasi-menacées» :

La linotte mélodieuse est en nette augmentation par rapport à 2015 avec 11 individus observés en avril sur trois des quatre carrés suivis, et 12 individus en mai présents sur deux des carrés. Toutefois la suppression des grandes friches par les travaux d'aménagement risque de faire décliner localement cette espèce.

Un pouillot fitis a été entendu en avril sur le carré du bois de Cergy

Des espèces invasives :

Des espèces invasives ont été observées durant ces deux mois. C'est le cas de la perruche à collier, d'origine asiatique, qui est en augmentation exponentielle par rapport à 2014. En effet, sa présence lors des relevés STOC est passée de 0 individus en 2014 à 15 individus au total en 2016. Cette espèce pourrait poser dans l'avenir de très gros problèmes au niveau de l'agriculture car elle est capable de faire des ravages conséquents. De plus, la perruche à collier utilise les vieux nids de pics pour nicher et de ce fait elle est en concurrence avec des espèces locales qui ont tendance à décliner, comme la sittelle torchepot qui n'a été observée qu'une seule fois cette année.

Deux autres espèces invasives ont été observées en grand nombre : la tourterelle turque et de la bernache du Canada, bien établie à l'île de loisirs.

Autres remarques :

Il est intéressant de remarquer les observations conséquentes de rougequeue noirs (17 individus au total) et de rousserolles effarvattées (7 individus présents en mai) en 2016.

D'autres espèces ont été observées récemment sur le territoire de l'agglomération en dehors du protocole, parmi lesquelles :

- le blongios nain, espèce «en danger»
- le pic noir, espèce au statut «de préoccupation mineure»
-

L'évolution par rapport à 2015 et l'examen de la corrélation avec les tendances régionales

Comme en 2015, la forte présence du martinet noir, du moineau domestique et du pigeon ramier atteste d'une dynamique positive des populations d'oiseaux nicheurs des milieux bâtis. Sans surprise, les relevés 2016 sur ces espèces sont en totale concordance avec les tendances franciliennes.

Le merle noir, la pie et la corneille font toujours partie des espèces les plus observées sur les deux mois d'étude. Ceci témoigne une nouvelle fois de la bonne dynamique des espèces ubiquistes et opportunistes, qui s'adaptent assez facilement à l'évolution de leur milieu de vie.

D'autre part, la persistance des observations de pics épeiches et d'hirondelles de fenêtre est encourageante. Ces espèces autrefois communes déclinent fortement à l'échelle régionale depuis une dizaine d'années.

Malgré une surface importante des zones humides sur le territoire de l'agglomération, les espèces spécialistes de ces milieux ont du mal à s'implanter durablement. Les nuisances causées par l'activité humaine (forte fréquentation, bruit,..) et la faible diversité des milieux sont défavorables au développement de l'avifaune.

En ce qui concerne les milieux agricoles, l'utilisation de pesticides, la fragmentation des espaces et l'absence de haies sont néfastes au développement de l'avifaune spécialiste des milieux agricoles, comme l'atteste l'absence des relevés de certaines espèces telles que le busard Saint-Martin présent à proximité dans le Vexin français. Les observations sur les quatre carrés de Cergy-Pontoise sont hélas en adéquation avec les analyses régionales. L'observation en 2016 de l'alouette des champs dans la plaine maraîchère de Cergy, qui avait déjà été relevée en 2015, est cependant un signe encourageant. Sa présence n'est peut-être pas étrangère à la pratique de l'agriculture biologique par certains exploitants.

C. DES PISTES D' ACTIONS FAVORABLES A L'AVIFAUNE

A l'occasion des séances sur le terrain, quelques aménagements ont paru favorables à certaines espèces d'oiseaux nicheurs.

Lors de l'étude du carré « Bois de Cergy » le 15/04/2016 et le 10/06/2016, des chardonnerets ont été observés dans une prairie fleurie.

Les fruits des bleuets constituent à l'évidence un mets de choix pour cette espèce. Les graines des cosmos, de centaurées et de la chicorée sont également appréciées. De plus, après fauchage, ces prairies fleuries deviennent des milieux favorables à d'autres espèces, telles que le serin cini, intéressées par les graines tombées au sol. La multiplication de ce type d'espaces serait intéressante pour l'avifaune.

Sans doute, l'extension des espaces agricoles voués à l'agriculture biologique et la plantation de haies auraient des effets positifs sur les espèces spécialistes de ces milieux.

D'autre part, compléter les corridors écologiques permettrait de diminuer la fragmentation des espaces, et de réduire l'isolement de certaines populations d'oiseaux. L'arrêt de l'entretien de certains espaces ciblés peut être une bonne solution. C'est ce qui est testé au niveau de la voie réservée aux bus à Liesse, où une friche n'est plus fauchée depuis plusieurs années afin de rétablir naturellement la continuité d'un milieu boisé.

VI. ANNEXE

Liste des espèces rencontrées dans le cadre du STOC-EPS 2016

Accenteur mouchet	Grimpereau des jardins	Pigeon domestique
Alouette des champs	Grive draine	Pigeon ramier
Bergeronnette grise	Grive musicienne	Pinson des arbres
Bergeronnette des ruisseaux	Héron cendré	Pouillot fitis
Bernache du Canada	Hirondelle de fenêtre	Pouillot véloce
Canard colvert	Hirondelle rustique	Roitelet huppé
Canard domestique	Linotte mélodieuse	Roitelet triple bandeau
Chardonneret	Martinet noir	Rossignol philomène
Grand cormoran	Martin-pêcheur	Rougegorge familier
Corneille noire	Merle noir	Rougequeue noir
Cygne tuberculé	Mésange bleue	Rousserolle effarvatte
Etourneau sansonnet	Mésange charbonnière	Serin cini
Epervier	Mésange huppée	Sittelle torchepot
Faucon crécerelle	Mésange à longue queue	Tarier pâtre
Fauvette grisette	Moineau domestique	Tourterelle turque
Fauvette des jardins	Mouette rieuse	Troglodyte mignon
Fauvette à tête noire	Perruche à collier	Vanneau huppé
Foulque macroule	Pic épeiche	Verdier d'Europe
Gallinule poule d'eau	Pic épeichette	
Geai des chênes	Pic vert	
Grèbe huppé	Pie bavarde	